

Offre d'emploi **Pompier à temps partiel**

La Ville de L'Assomption recherche actuellement des candidats afin de compléter son équipe du Service de sécurité incendie.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

TÂCHES

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité incendie, les personnes recherchées seront appelées à effectuer les tâches suivantes :

- participer aux opérations de lutte contre les incendies;
- participer à l'application des différents programmes de prévention;
- effectuer certains types de sauvetage en regard à la mission du service;
- s'assurer de l'entretien de la caserne, des véhicules et des équipements.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent.
- Détenir un diplôme Pompier 2 ou plus (Pompier 1 accepté sous promesse d'acquisition du diplôme Pompier 2 aux frais du candidat).
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A ou être en mesure de l'acquérir.
- Être résident de L'Assomption, ou le candidat retenu s'engage à établir son domicile sur le territoire de la municipalité et à le maintenir.
Note : le Service de sécurité incendie de la Ville de L'Assomption emploie des pompiers à temps partiel seulement et est soumis aux prescriptions du schéma de couverture de risque incendie (délai du temps de réponse aux urgences).
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de rigueur dans l'application de ses fonctions.
- Être disponible pour effectuer de la garde interne et externe.
- Réussir les épreuves de qualification.

CONDITIONS

La Ville de L'Assomption se réserve le droit d'évaluer, et ce, par l'administration d'examens appropriés, chacune des exigences normales ci-dessus énumérées.

Ce poste est à temps partiel et est régi par la convention collective de la Fraternité des pompiers de la Ville de L'Assomption quant au salaire et aux avantages sociaux.

Traitement salarial : 24,88 \$/heure (taux de base en 2025)

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier électronique ou via le site Web de la Ville, et ce, avant le **jeudi 30 janvier 2025 à 16 h 30**, à :

VILLE DE L'ASSOMPTION
Division des ressources humaines
Poste : Pompier à temps partiel (concours n° 2024-40)
cv@ville.lassomption.qc.ca | ville.lassomption.qc.ca

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques, les minorités visibles et les femmes à présenter leur candidature.